

preuve, c'est faux: la personne s'estimant lésée devra porter plainte et, bien sûr, l'entreprise devra se défendre ou se justifier; c'est le cas dans la majorité des affaires judiciaires, rien d'anormal. L'acceptation de l'initiative menacerait notre AVS, les emplois en Suisse et dans les pays concernés; encore faux! Quel intérêt pour ces entreprises à quitter notre sol stable et avantageux? Elles n'abandonneraient évidemment pas leur outil de travail et source de revenus à la concurrence. La liste des fausses vérités est interminable, s'étale sur d'innombrables affiches, remplit des pages entières de journaux; de puissants chefs d'entreprises aux abois (pourquoi?) se répandent sur nos ondes et le Conseil fédéral en est le douteux porte-parole. Des milliers de bénévoles (se) dépensent sans compter pour défendre des valeurs universelles qui, sans cette initiative, continueront d'être bafouées... aux dépens de l'image de ces multinationales! L'éthique plutôt que le fric? Ma réponse dans les urnes sera forcément un oui franc!

D' Alain Frei,
Le Mont-sur-Lausanne

Et l'éthique, bordel!

Depuis plusieurs semaines, les opposants à l'initiative «Pour des multinationales responsables» focalisent le débat sur le terrain pratico-pratique, celui des implications juridiques et administratives, en cas de oui à l'initiative le 29 novembre prochain.

Cette stratégie de communication est là pour mieux détourner les citoyens des fondamentaux éthiques soutenus par l'initiative. Les opposants nous disent, sans l'ombre d'un doute, que cette initiative va «beaucoup trop loin». Mais peut-on «aller trop

loin» lorsqu'il s'agit de rendre justice aux personnes vulnérables, lésées dans leur santé, qui n'ont pas d'autres choix, pour gagner leur vie et survivre, que d'accepter les conditions de travail, le plus souvent indignes et intolérables, qui leur sont imposées? Une vie humaine africaine ou latino-américaine aurait-elle moins de poids et de valeur que celle d'un travailleur ou d'une travailleuse en Suisse?

À croire que la toute récente enquête de l'ONG Public Eye sur les activités de l'entreprise Glencore et de sa filiale, la Sociedad Minera Illapa SA, à Porco, en Bolivie, n'est que du pipeau...

L'initiative situe le débat au niveau qu'il mérite. Elle rappelle que tout n'est pas permis et que, lorsque la vie des personnes et la sauvegarde du «capital naturel de chaque pays» sont en jeu, les considérations éthiques doivent l'emporter sur les avantages économiques, commerciaux et financiers à court terme, comme sur les éventuelles embûches juridiques...

Jean-François
Habermacher, théologien
réformé, Penthalaz

Écrivez-nous

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à **courrierdeslecteurs@24heures.ch**, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de 24 heures. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.